

Infatigable, inclassable, indigné... Le docteur Lucien Privet est tout à la fois mais ne fait qu'un lorsqu'il s'agit de défendre les victimes, toutes les victimes de maladies professionnelles et d'accidents du travail.

Dr Privet : une vie dédiée aux malades du travail

Le docteur Lucien Privet est le médecin-conseil référent de l'Association de défense des victimes de l'amiante et autres produits cancérigènes, Adevat-AMP de Saint-Avold. En s'appuyant sur les examens médicaux, il rédige des conclusions qui permettent à l'association d'engager les démarches pour la reconnaissance d'une pathologie professionnelle et l'obtention d'un taux décent d'incapacité permanente partielle (IPP). De cette manière, les droits des malades sont défendus au mieux devant les juridictions telles que le tribunal des affaires de sécurité sociale, la commission médicale de recours amiable (anciennement tribunal du contentieux de l'incapacité) ou encore la Cour d'appel. « Je donne un éclairage médical précis sur le bien-fondé, ou non, d'une procédure contentieuse », synthétise le médecin du travail, ancien pédiatre, spécialisé en épidémiologie et sollicité par des cabinets d'avocats et organisations syndicales. « Dans notre région, de très nombreuses reconnaissances de maladies professionnelles "hors tableaux" ont été obtenues

pour la première fois grâce aux travaux du docteur Privet », souligne Marcel Nicolaus, président d'Adevat-AMP. Il cite notamment les cancers du rein, de l'estomac, de la vessie, de la prostate, du larynx, du pharynx ainsi que des lymphomes non-hodgkiniens.

« On baigne dans un système anti-victimes ! »

Un appel aux médecins retraités

Face à l'ampleur de la tâche et des dossiers toujours plus nombreux, l'expert indépendant ne se considère pas comme un forçat du travail, « mais je bosse », admet-il. Il salue l'apport d'internet et les sites de référence : « Pour mes recherches scientifiques, c'est tellement plus rapide que de consulter des livres comme j'ai pu le faire avant... ». Parce que Lucien Privet est un enfant de la guerre, rebelle en mai 1968

alors qu'il use ses fonds de culotte sur les bancs de la fac de médecine. Un ancien séminariste aussi, devenu athée. Un militant « qui ne lâche rien » et ne supporte pas l'injustice. « On réalise de belles choses mais on baigne dans un système anti-victimes ! Il y a encore des patrons qui utilisent des avocats et des médecins, sans parler des disparités entre les taux accordés d'une caisse d'assurance maladie à l'autre pour une même IPP ! ». Lucien Privet est au chevet des malades du travail depuis près de 40 ans. Même s'il dit avoir « toujours la frite », le médecin aimerait passer le relais. En mars dernier, il a créé l'association Bernardino-Ramazzini pour partager ses connaissances et son expertise sur des centaines de dossiers à intégrer dans une base de données. D'ailleurs, il lance un appel à ses confrères retraités, désireux d'être formés et de marcher dans ses pas.

À 76 ans, le toubib ne songe pas à se retirer de sitôt : « Je travaillerai jusqu'à la veille de ma mort parce que ce jour-là j'aurai trop de choses à faire ! »

Odile BOUTSERIN

SES DATES

1943 : Naissance dans la Meuse.

1955-1962 : Élève au petit et grand séminaire en Haute-Saône.

1968 : 3^e année de fac de médecine à Nancy. Déjà militant.

1983 : Mène des enquêtes-actions sur la byssinose (due aux poussières de coton) et la brocho-pneumopathie chronique obstructive du mineur de charbon, affections inscrites aujourd'hui au tableau des maladies professionnelles.

1990 : Conseiller en maladies professionnelles auprès du Ministère du travail à Paris.

1991 : Première permanence médico-légale pour les mineurs de fer.

1996 : Première permanence pour les mineurs de charbon.

2004 : Médecin-conseil référent de la CFDT.

2009 : Rejoint la toute jeune Association des victimes de l'amiante de Saint-Avold.

2019 : Adevat-AMP l'honore pour dix ans de collaboration.



Retrouvez-nous sur republicain-lorrain.fr et sur notre appli mobile



Le docteur Lucien Privet aimerait passer le relais et partager son expérience et son expertise avec des collègues volontaires. Photo RL/Serge THOURET